

UNE VIE CHASTE ET SAINTE

Exported from Holy-Writings.com on 2026-06-19 — 1 clipping

Source : www.bahai-biblio.org

UNE VIE CHASTE ET SAINTE

Textes compilés par le département de la recherche de la Maison Universelle de Justice.

Centre mondial baha'i

Table des matières

I. Introduction

II. Le modèle bahá'í

2.1 La nature de la loi bahá'íe

2.2 La véritable liberté

2.3 Le modèle bahá'í de chasteté

III. UNE VIE CHASTE ET SAINTE

3.1 Définition

3.2 Chasteté

3.3 Modération

3.4 Vigilance quotidienne dans les actes

3.5 Abandon de la conduite frivole

3.6 Alcool

3.7 Drogues

3.8 L'attitude bahá'íe envers le sexe

3.9 Les pratiques immorales sont condamnées

3.10 Application du principe d'une vie chaste et sainte

IV. LE POUVOIR DE L'EXEMPLE

4.1 Un caractère digne de louanges

4.2 L'importance des actes

4.3 L'effet de l'exemple

I. INTRODUCTION

Une telle vie chaste et sainte, avec ses implications de modestie, de pureté, de sobriété, de décence et de pureté de pensée n'implique rien de moins que l'exercice de la modération dans tout ce qui se rapporte aux habits, aux distractions, au langage et à toute occupation artistique et littéraire.

Elle demande une vigilance journalière dans le contrôle des désirs sensuels et des inclinations corrompues.

Elle réclame l'abandon d'une conduite frivole avec son attachement excessif aux plaisirs futiles et souvent mal dirigés.

Elle demande une abstinence totale des boissons alcoolisées, de l'opium et de pareilles drogues entraînant l'accoutumance.

Elle condamne la prostitution de l'art et de la littérature, les pratiques du

nudisme et du concubinage, l'infidélité dans les rapports conjugaux et toutes les sortes de promiscuités, de familiarités faciles et de vices sexuels. ("L'Avènement de la justice divine" - M.E.B. éd. 1973 - p.43 - Shoghi Effendi)

II. LE MODÈLE BAHÁ'Í

2.1 La nature de la loi bahá'íe

1. Ceux que Dieu a doués de clairvoyance reconnaîtront aisément que les préceptes qu'Il a édictés constituent les plus hauts et les plus puissants moyens de maintenir l'ordre dans le monde et la sécurité des peuples...

Ô vous peuples du monde ! Sachez, à n'en point douter, que mes commandements sont les lampes de ma tendre providence parmi mes serviteurs et les clefs de ma miséricorde pour mes créatures. Voilà ce qu'a envoyé du ciel de sa volonté votre Seigneur, le Seigneur de la révélation...

Dis : De mes lois se dégage le doux parfum de mon vêtement, et par elles seront plantés sur les plus hauts sommets les étendards de la victoire. Du ciel de ma gloire omnipotente, la langue de mon pouvoir adresse à ma création ces paroles : " Observe mes commandements pour l'amour de ma beauté." Heureux l'amant qui respire en ces paroles le divin parfum du Bien-Aimé, chargé de l'arôme d'une grâce qu'aucun langage ne saurait décrire. Par ma vie ! Quiconque a bu le vin choisi de justice que lui tendent les mains de ma généreuse faveur gravitera autour de mes commandements qui brillent à l'aube de ma création.

Ne croyez pas que Nous vous ayons révélé un simple code de lois. Non, plus exactement, c'est le vin de choix que, par les doigts de la puissance et du pouvoir, Nous avons décacheté. De ceci porte témoignage ce qu'a dévoilé la Plume de révélation. Méditez cela, ô hommes à l'esprit pénétrant !... (" Extraits des Écrits de Bahá'u'lláh"- M.E.B. édition 1979 - CLV)

2. Tout comme il y a des lois qui gouvernent nos vies physiques et demandent, si nous voulons éviter les handicaps, que nous alimentions notre corps avec certaines nourritures, que nous le maintenions à une certaine température, etc., de même, il y a des lois qui gouvernent notre vie spirituelle. Ces lois sont révélées à chaque âge par la manifestation de Dieu et il est d'importance vitale de les observer pour que chaque être humain, et l'humanité en général, puisse se développer correctement et harmonieusement. De plus, ces différents aspects sont interdépendants. Si au cours de son évolution, un individu viole les lois spirituelles, il cause des dommages non seulement à lui-même, mais aussi à la société dans laquelle il vit. De même, l'état de la société a un effet direct sur les individus qui doivent y vivre.

(Extrait d'une lettre du 6 février 1973 écrite par la Maison Universelle de Justice aux A.S.N., publiée dans "Messages from the Universal House of Justice 1968-1973"- Wilmette: B.P.T., 1976 - pp.105-6)

3. Nous avons examiné vos différentes lettres et noté vos questions et votre avis à savoir que beaucoup de jeunes bahá'ís de ... sont troublés et

aimeraient être guidés, dans un langage clair et simple, dans les situations de tous les jours, particulièrement celles qui concernent le sexe.

Il n'est ni possible ni souhaitable que la Maison Universelle de Justice établisse une série de règles répondant à chaque situation. C'est plutôt à chaque croyant de déterminer, selon sa pieuse compréhension des écrits, ce que devra être précisément sa ligne de conduite en face des situations qu'il rencontre chaque jour. S'il doit remplir sa mission en tant que disciple de la Perfection bénie, il modèlera sa vie selon les enseignements. Ce n'est pas en suivant simplement une série de règles rigides que le croyant peut atteindre cet objectif. Lorsque sa vie est orientée vers le service de Bahá'u'lláh et chaque acte conscient exécuté dans cet esprit, il ne peut manquer d'atteindre le véritable but de sa vie.

Aussi chaque croyant doit-il continuellement étudier les Écrits saints et les instructions du bien-aimé Gardien et s'efforcer toujours, pour lui-même et la société, de comprendre mieux et d'approfondir leur signification. Il devrait prier avec ferveur afin d'obtenir la direction divine, la sagesse et la force pour répondre au bon plaisir de Dieu et pour le servir à chaque instant au mieux de ses capacités.

(Extrait d'une lettre du 17 octobre 1968 écrite par la Maison Universelle de Justice à un croyant)

4. En ce qui concerne la chasteté, c'est une des idées les plus difficiles à concevoir à cette époque très permissive, mais les bahá'ís doivent conjuguer tous leurs efforts pour soutenir les idéaux bahá'ís sans s'arrêter

à la difficulté qu'ils semblent présenter de prime abord. De tels efforts seront plus aisés si les jeunes comprennent que les lois et les modèles de la foi sont destinés à les libérer d'indicibles problèmes spirituels et moraux, tout comme une juste appréciation des lois de la nature permet de vivre en harmonie avec les forces de la planète.

(Extrait d'une lettre du 14 janvier 1985 écrite de la part de la Maison Universelle de Justice à un croyant)

2.2 La véritable liberté

5. Considérez l'étroitesse d'esprit des hommes. Ils demandent ce qui leur est nuisible et rejettent ce qui leur profiterait...

Sachez que l'incarnation même de la liberté, son plus parfait symbole, n'est autre que l'animal. Ce qui sied à l'homme, c'est la soumission à toutes les contraintes propres à le protéger contre sa propre ignorance et à le garder de la malfaisance des artisans d'iniquité. Le désir de la liberté conduit l'homme à s'écarter des règles de la rectitude de conduite et à porter atteinte à la dignité de sa condition. Il le ravale au niveau le plus bas de la dépravation et de la perversité.

Considérez les hommes comme un troupeau de moutons qui a besoin du berger pour le protéger. Voilà la vérité, l'indubitable vérité. Certes, Nous approuvons, en certains cas, l'exercice de la liberté, mais Nous refusons de la sanctionner pour d'autres cas. Nous sommes, en vérité, l'Omniscient.

Dis : Si peu que vous en ayez l'idée, la vraie liberté pour l'homme consiste à se soumettre à mes commandements. S'il observait tout ce que Nous lui avons envoyé du ciel de la révélation, il atteindrait certainement à la liberté véritable. Heureux est l'homme qui discerne l'intention de Dieu dans tout ce qu'Il a

révélé du ciel de sa volonté qui pénètre toutes choses. Dis : La liberté qui vous est profitable ne peut être trouvée que dans une complète servitude envers Dieu, l'éternelle Vérité. Quiconque a goûté à sa douceur ne l'échangerait pas pour l'empire de la terre et du ciel.

(" Extraits des Écrits de Bahá'u'lláh" - M.E.B. édition 1979 - CLIX)

6. ...en ce qui concerne les gens qui réclament la liberté à cor et à cri : la liberté modérée, qui garantit le bien-être de l'humanité, qui maintient et préserve les rapports à l'échelle de l'univers, est contenue dans toute sa force et son ampleur dans les enseignements de Bahá'u'lláh.

(" Sélections des écrits de 'Abdu'l-Bahá" - M.E.B. édition 1983 - 227)

2.3 Le modèle bahá'í de chasteté

7. Les élus de Dieu ... ne devraient pas regarder l'état de dépravation de la société dans laquelle ils vivent ni les témoignages de dégradation morale et de conduite frivole que les gens étalent autour d'eux. Ils ne devraient pas simplement se contenter d'une distinction et d'un mérite relatifs. Ils feraient mieux de viser des sommets plus nobles en s'imposant comme but suprême de suivre les conseils et les exhortations de la Plume de gloire. Ils réaliseraient alors quel grand nombre d'étapes reste encore à franchir et combien le but à atteindre est éloigné un but qui n'est autre que de montrer l'exemple de la moralité et des vertus célestes.

(Extrait d'une lettre du 30 octobre 1924 écrite par Shoghi Effendi à une A.S.L. de Téhéran)

8. Il faudrait cependant rappeler que le maintien d'une norme morale si élevée ne doit pas être associé ou confondu avec n'importe quelle forme d'ascétisme ou de puritanisme excessif ou bigot. La norme inculquée par Bahá'u'lláh ne cherche, en aucune circonstance, à nier le droit légitime ou le privilège de tirer l'avantage et le bénéfice les plus grands des multiples joies, de la beauté et des nombreux plaisirs dont un Créateur aimant a si abondamment doté le monde. " Qu'un homme, nous rassure Bahá'u'lláh lui-même, désire se parer des ornements de la terre, porter ses habits ou partager les bénéfices qu'elle peut accorder, aucun mal ne pourra lui survenir s'il ne permet pas à quoi que ce soit de s'interposer entre lui et Dieu, car Dieu a ordonné toute bonne chose, qu'elle soit créée aux cieux ou sur la terre, à ceux de ses serviteurs qui croient fidèlement en Lui. Goûtez, ô peuples, aux bonnes choses que Dieu vous a permises et ne vous privez point de ses merveilleux dons. Rendez-Lui grâce et louange et soyez de ceux qui sont reconnaissants."

(" L'Avènement de la justice divine" - M.E.B. édition 1973, p.47)

9. L'idéal moral bahá'í est très élevé, plus particulièrement lorsqu'on

le compare à la moralité totalement corrompue du monde actuel. Mais cet idéal qui est le nôtre produira des gens plus sains, plus heureux, plus nobles et amènera des mariages plus stables...

(Extrait d'une lettre du 19 octobre 1947 écrite de la part de Shoghi Effendi à un croyant)

III. UNE VIE CHASTE ET SAINTE

3.1 Définition

10. Une telle vie chaste et sainte, avec ses implications de modestie, de pureté, de sobriété, de décence et de pureté de pensée n'implique rien de moins que l'exercice de la modération dans tout ce qui se rapporte aux habits, aux distractions, au langage et à toute occupation artistique et littéraire. Elle demande une vigilance journalière dans le contrôle des désirs sensuels et des inclinations corrompues. Elle réclame l'abandon d'une conduite frivole avec son attachement excessif aux plaisirs futiles et souvent mal dirigés. Elle demande une abstinence totale des boissons alcoolisées, de l'opium et de pareilles drogues entraînant l'accoutumance. Elle condamne la prostitution de l'art et de la littérature, les pratiques du nudisme et du concubinage, l'infidélité dans les rapports conjugaux et toutes sortes de promiscuités, de familiarités faciles et de vices sexuels. Elle ne peut consentir aucun compromis envers les théories, les normes, les habitudes et les excès d'un âge décadent. Non, elle cherche plutôt à démontrer, par la force dynamique de son exemple, le caractère pernicieux de telles théories, la fausseté de telles normes, le manque de sincérité de telles revendications, la perversité de telles habitudes et le caractère sacrilège de tels excès.

(" l'Avènement de la justice divine" - M.E.B. édition 1973 - pp.43-44)

3.2 Chasteté

11. Il est mon vrai disciple celui qui, passant par une vallée d'or pur, la traverse ainsi qu'un nuage, sans s'arrêter ni revenir en arrière. Un tel homme est vraiment de moi. Sur son vêtement, l'assemblée céleste peut respirer le parfum de la sainteté... Et s'il rencontrait la plus belle, la plus avenante et la plus séduisante des femmes, il ne ressentirait pas en son coeur, pour sa beauté, l'ombre même d'un désir. Celui-là est, en vérité, l'incarnation de la plus pure chasteté. Ainsi vous instruit la Plume de l'Ancien des jours, sur l'ordre de votre Seigneur, le Tout-Puissant, le Très-Généreux.

(" Extraits des Écrits de Bahá'u'lláh" - M.E.B. édition 1979 - LX)

12. La pureté et la chasteté ont été et sont toujours les ornements les plus grandioses des servantes de Dieu. Dieu m'en est témoin ! L'éclat de la lumière de chasteté répand sa splendeur sur les mondes de l'esprit, et son parfum suave souffle même jusqu'au paradis le plus exalté.

(Bahá'u'lláh cité dans " l'Avènement de la justice divine" - M.E.B. édition 1973, p.46)

13. En ce qui concerne les aspects positifs de la chasteté, la Maison Universelle de Justice déclare que la foi bahá'íe reconnaît l'importance de la pulsion sexuelle et soutient que l'institution du mariage a été établie pour canaliser sa légitime expression. Les bahá'ís ne pensent pas que la pulsion sexuelle doit être réprimée mais réglée et contrôlée. La chasteté n'implique en aucune façon de se couper des relations humaines. Elle libère les gens de la tyrannie de l'omniprésence du sexe. Une personne qui contrôle ses pulsions sexuelles est capable d'amitiés profondes et durables avec beaucoup d'autres, hommes et femmes, sans jamais souiller ce lien unique et sans prix qui devrait unir les époux.
(Extrait d'une lettre du 8 mai 1979 écrite de la part de la Maison Universelle de Justice à un croyant)

3.3 Modération

14. Tout ce qui dépasse les limites de la modération cessera d'exercer une influence bénéfique. Considérez, par exemple, la liberté, la civilisation et autres choses identiques. Quel que soit le nombre d'hommes de discernement qui les considèrent favorablement, elles exerceront, si elles sont conduites jusqu'à l'excès, une influence pernicieuse sur les hommes.
(" Tablettes de Bahá'u'lláh révélées après le Kitáb-i-Aqdas"- Haïfa : Bahá'í World Centre, 1982 - p.169)

15. Les hommes sont libres de choisir leur mode d'habillement, la coupe et l'arrangement de leur barbe. Mais prenez garde, ô peuples, de faire de vous les jouets de l'ignorant.
(" Tablettes de Bahá'u'lláh révélées après le Kitáb-i-Aqdas", p.23)

16. La parole humaine est une chose essentielle qui aspire à exercer son influence et nécessite de la modération. Pour ce qui est de son influence, elle est conditionnée par son perfectionnement qui, à son tour, dépend de la pureté et du détachement des cœurs. Pour ce qui est de sa modération, elle doit se combiner au tact et à la sagesse ainsi qu'il est prescrit dans les tablettes et les Écrits saints.
(" Tablettes de Bahá'u'lláh révélées après le Kitáb-i-Aqdas", p.172)

17. Nous vous avons permis d'écouter la musique et les chants. Prenez garde cependant qu'une telle écoute ne vous entraîne à transgresser les limites de la décence et de la dignité. Réjouissez-vous dans la joie de mon plus grand Nom par lequel les cœurs sont enchantés et les esprits des élus sont attirés...
(Extrait du Kitáb-i-Aqdas)

18. Dans les enseignements, il n'y a rien contre la danse, mais les amis se rappelleront que le principe de Bahá'u'lláh est la modération et la chasteté. L'atmosphère des salles de danse modernes est très malsaine à cause du tabac, de la boisson et de la promiscuité, mais les danses décentes ne sont pas nuisibles en elles-mêmes. Il n'y a certainement aucun mal dans la danse classique ni dans l'apprentissage de la danse à l'école; aucun mal non plus à faire du théâtre ou du cinéma. Ce qui est nuisible, de nos jours, ce

n'est pas l'art lui-même mais la malheureuse corruption qui l'entoure souvent. En tant que bahá'ís, nous n'éviterons aucun des arts, mais nous devons éviter les actes et l'atmosphère qui les accompagnent quelquefois. (Extrait d'une lettre du 30 juin 1952 écrite de la part de Shoghi Effendi à une A.S.N.)

3.4 Vigilance quotidienne dans les actes

19. Levez-vous donc ô peuples, et prenez la décision de triompher de vous-mêmes par le pouvoir de la puissance de Dieu, afin que la terre entière soit libérée de l'esclavage où la tiennent les dieux de ses vaines imaginations qui lui ont déjà infligé tant de pertes et sont responsables de la misère de leurs infortunés adorateurs. Ces idoles sont les obstacles qui gênent l'homme dans ses efforts vers la perfection.

(" Extraits des Écrits de Bahá'u'lláh"- M.E.B. édition 1979 - XLIII)

20. Ô fils de l'existence ! Fais ton examen de conscience chaque jour avant d'être appelé, car la mort fondra sur toi sans prévenir et tu seras invité à rendre compte de tes actes.

(" les Paroles cachées"- M.E.B. édition 1988 - révélées en arabe n°31)

21. Car le désir est une flamme qui a réduit en cendres d'innombrables moissons de toute une vie de savant, c'est un feu dévorant que même le vaste océan de ses connaissances accumulées ne peut jamais éteindre. Combien souvent est-il arrivé qu'un individu, nanti de tous les attributs de l'humanité et paré du joyau de la vraie compréhension, n'en ait pas moins poursuivi ses passions jusqu'à ce que ses excellentes qualités dépassent la modération et atteignent l'excès ? De pures, ses intentions devinrent mauvaises, ses attributs ne servirent plus des buts dignes de lui et la force de ses désirs le détourna de la droiture et de ses récompenses vers de dangereuses et sombres voies. Aux yeux de Dieu, de ses élus et des gens perceptifs, un bon caractère est la meilleure et la plus louable des choses, mais toujours à la condition que son centre d'émanation soit la raison et le savoir, et son principe la vraie modération.

(" le Secret de la civilisation divine"- M.E.B. édition 1973 - pp.83-84)

3.5 Abandon de la conduite frivole

22. Ô mon ami ! Tu es le soleil des cieux de ma sainteté; ne permets pas que les souillures du monde viennent éclipser ta splendeur. Déchire le voile de la négligence afin d'émerger, resplendissant, des nuages, et de parer toutes choses de l'ornement de vie.

(" les Paroles cachées"- M.E.B. édition 1988 - révélées en persan n°73)

23. Dépouillez-vous de tout attachement à ce monde et à ses vanités. Gardez-vous de vous en approcher, car ils vous induisent en concupiscence et vous détournent du droit et glorieux sentier.

(" Extraits des Écrits de Bahá'u'lláh"- M.E.B. édition 1979 - CXXVIII)

24. Dans " l'Avènement de la justice divine" p.34, le Gardien bien-aimé décrit les exigences non seulement de la chasteté, mais "d'une vie chaste et

sainte" les deux adjectifs sont importants. L'un des signes d'une société décadente, signe très évident dans le monde actuel, est une dévotion presque frénétique au plaisir et à la distraction, une soif insatiable de divertissements, une dévotion fanatique aux jeux et aux sports, une répugnance à traiter sérieusement quelque sujet que ce soit et une attitude méprisante et moqueuse envers la vertu et le vrai mérite. L'abandon de la "conduite frivole" n'implique pas qu'un bahá'í soit morose ou perpétuellement solennel. L'humour, le bonheur, la joie sont des traits caractéristiques d'une véritable vie bahá'íe. La frivolité blase et conduit finalement à l'ennui et au vide de l'existence; mais le véritable bonheur, la joie et l'humour, dans une vie équilibrée qui inclut la réflexion sérieuse, la compassion et l'humble servitude à Dieu, sont des traits qui enrichissent la vie et ajoutent à son éclat.

Le choix des mots de Shoghi Effendi était toujours significatif et tous sont importants pour comprendre ses conseils. Dans ce passage en particulier, il n'interdit pas les plaisirs "futiles", mais il met en garde contre "l'attachement excessif" à ces plaisirs et indique qu'ils peuvent souvent être mal orientés. Il nous rappelle le conseil de 'Abdu'l-Bahá de ne pas laisser un passe-temps devenir une perte de temps.

(Extrait d'une lettre du 8 mai 1979, écrite de la part de la Maison Universelle de Justice à un croyant)

3.6 Alcool

25. Enivrez-vous du vin de l'amour de Dieu, et non de ce qui anéantit votre esprit, ô vous qui l'adorez ! En vérité, cela a été interdit à chaque croyant, homme ou femme.

(Citation de Bahá'u'lláh reprise dans "L'Avènement de la justice divine" pp.46-47)

26. Boire du vin est interdit selon les textes du Livre le plus saint, car il est la cause de maladies chroniques, affaiblit les nerfs et consume l'esprit.

(Citation de 'Abdu'l-Bahá reprise dans "L'Avènement de la justice divine", p.46)

3.7 Drogues

27. Quant à l'opium, c'est une drogue abominable et maudite. Que Dieu nous protège du châtimeur qu'Il inflige à celui qui s'y adonne ! Conformément au texte explicite du Livre le plus saint, l'opium est interdit et sa consommation est totalement condamnée. La raison même démontre que fumer de l'opium est un acte d'insanité, et l'expérience atteste que le fumeur d'opium est totalement coupé du royaume des hommes. Que Dieu nous protège tous contre la perpétration d'un acte aussi hideux, qui met en ruine la fondation même de ce qu'est un être humain et condamne le drogué à la dépossession éternelle, car l'opium s'attache à l'âme de sorte que la conscience s'éteint, que l'esprit s'efface et que les perceptions s'émoussent. L'opium transforme l'être vivant en une créature de mort; il détruit la chaleur naturelle. On ne saurait imaginer malheur plus grand que celui qu'inflige l'opium. Heureux

ceux qui jamais n'en profèrent même le nom; alors, songez combien misérable est celui qui en fait usage !

(" Sélections des écrits de 'Abdu'l-Bahá"- M.E.B. édition 1983 - 129)

28. En ce qui concerne le hashish , vous auriez fait ressortir que des Persans se sont habitués à sa consommation. Miséricorde ! C'est la pire de toutes les causes d'ivresse, et son interdiction est révélée explicitement. Son usage cause la désintégration de la pensée et la torpeur totale de l'âme. Comment pourrait-on rechercher ce fruit de l'arbre infernal et, en s'y adonnant, en arriver à prôner les qualités d'un monstre ? Comment pourrait-on utiliser cette drogue interdite et en cela se priver des bénédictions du Très-Miséricordieux?...

L'alcool ronge les facultés mentales et conduit l'homme à commettre des actes absurdes mais ... ce hashish malfaisant anéantit la raison, gèle l'esprit, pétrifie l'âme, détruit le corps et laisse l'homme frustré et perdu.

(Extrait d'une tablette de 'Abdu'l-Bahá)

29. En ce qui concerne les soi-disant " vertus spirituelles" des hallucinogènes, ...la stimulation spirituelle devrait provenir de ce que l'on tourne son coeur vers Bahá'u'lláh et non de moyens physiques comme les drogues et les hallucinogènes. D'après la description faite dans votre lettre, il semble que les agents hallucinogènes soient une sorte de substance enivrante. Comme il est demandé aux amis, y compris les jeunes, de s'abstenir formellement de recourir à toute forme de drogue et qu'ils sont, de plus, tenus d'obéir, avec conscience, aux lois civiles de leur pays, il est évident qu'ils doivent s'abstenir d'utiliser celles-ci. La jeunesse d'aujourd'hui porte une très grande responsabilité dans la paix future et le bien-être du monde. Que la jeunesse bahá'íe, par le pouvoir de la cause qu'elle épouse, soit un exemple brillant pour ses compagnons !

(Extrait d'une lettre du 15 avril 1965 écrite par la Maison Universelle de Justice à une A.S.N.)

30. Les bahá'ís ne devraient pas utiliser de produits hallucinogènes, y compris le L.S.D., le peyote et les substances similaires, sauf lorsqu'ils sont prescrits dans un traitement médical. Ils ne devraient pas non plus se laisser entraîner dans des expériences avec de telles substances.

(Extrait d'une lettre du 11 janvier 1967 écrite par la Maison Universelle de Justice à une A.S.N.)

3.8 L'attitude bahá'íe envers le sexe

31. En bref, la conception sexuelle bahá'íe est fondée sur la croyance que la chasteté devrait être pratiquée de façon stricte par les deux sexes, non seulement parce qu'elle est, sur le plan de l'éthique, vivement recommandable, mais aussi parce qu'elle est le seul moyen de réussir une vie conjugale heureuse. Aussi, les relations sexuelles hors mariage, quelles qu'elles soient, ne sont pas permises, et celui qui viole cette règle ne sera pas seulement responsable devant Dieu, mais il s'exposera à une inévitable punition de la société.

La foi bahá'íe reconnaît l'importance de la pulsion sexuelle mais condamne ses expressions illégitimes et inconvenantes comme l'amour libre, le concubinage et autres. Elle les considère toutes comme absolument nuisibles à l'homme. L'expression convenable de l'instinct sexuel est un droit naturel pour chaque individu; et

c'est précisément pour cela que l'institution du mariage a été établie.

Les bahá'ís ne croient pas que la pulsion sexuelle doive être réprimée mais réglée et contrôlée.

(Extrait d'une lettre du 5 septembre 1938 écrite de la part de Shoghi Effendi à un croyant)

32. En ce qui concerne votre question sur des formes légitimes de l'instinct sexuel en dehors du mariage, selon les enseignements bahá'ís, aucun acte sexuel ne peut être considéré comme légal s'il ne s'accomplit pas entre des personnes légalement mariées. En dehors du mariage, il ne peut y avoir d'expression légale ou saine de la pulsion sexuelle. On devrait, d'une part, enseigner aux jeunes bahá'ís le contrôle de soi qui, lorsqu'il est pratiqué, a évidemment un effet salutaire sur le développement du caractère et de la personnalité en général, d'autre part leur conseiller et même les encourager à se marier lorsqu'ils sont encore jeunes et en pleine possession de leur force physique. Peut-être les facteurs économiques sont-ils souvent une entrave sérieuse aux mariages précoces mais, dans la plupart des cas, ils sont plutôt une excuse et, comme telle, on ne devrait pas leur donner une trop grande importance.

(Extrait d'une lettre du 13 décembre 1940 écrite de la part de Shoghi Effendi à un croyant)

33. La chasteté implique, aussi bien avant qu'après le mariage, une vie sexuelle immaculée et chaste : avant le mariage, absolument chaste, après le mariage, absolument fidèle au compagnon choisi; fidèle dans tous les actes sexuels, fidèle en parole et en action.

Aujourd'hui, le monde est submergé, entre autres choses, par une énorme exagération de l'importance de l'amour physique et par un grand manque de valeurs spirituelles. Autant que possible, les croyants devraient s'efforcer de comprendre cela et de s'élever au-dessus du niveau de leurs semblables qui mettent bien trop l'accent sur le côté purement physique de l'union, ceci étant caractéristique de toutes les périodes décadentes de l'histoire. En dehors de leur vie conjugale normale et légitime, ils devraient chercher à établir des liens d'amitié et d'amour qui soient durables et basés sur la vie spirituelle de l'homme et non sur sa vie physique. C'est là un des nombreux terrains où il incombe aux bahá'ís de montrer l'exemple et le chemin d'un véritable idéal de vie, dans lequel l'âme de l'homme est exaltée et où son corps n'est que l'outil pour son esprit éclairé. Inutile de dire que cela n'exclut pas une vie sexuelle parfaitement normale dans le mariage qui est son cadre légitime.

(Extrait d'une lettre du 28 septembre 1941 écrite de la part de Shoghi Effendi à un croyant)

3.9 Les pratiques immorales sont condamnées

34. Il vous est interdit de commettre l'adultère, de vous adonner à la sodomie et à la débauche. Evitez-les, ô assemblées de fidèles. Par la justice de Dieu ! Vous avez été appelés à la vie pour débarrasser le monde de la souillure des passions perverses. C'est ce que le Seigneur de l'humanité vous a enjoint, si vous pouviez le comprendre. Celui qui se dit de Dieu et commet des actes sataniques, en vérité, il n'est pas de moi. De cela chaque atome, caillou, arbre et fruit porte témoignage et, au-delà d'eux, cette Langue de proclamation éternelle, véridique et fidèle.

(Extrait d'une Tablette de Bahá'u'lláh)

35. Lorsque nous réalisons que Bahá'u'lláh dit de l'adultère qu'il retarde les progrès de l'âme après la vie aussi cruel cela soit-il, que la boisson détruit la raison et qu'il ne faut même pas l'approcher, nous voyons combien nos enseignements sur ces sujets sont clairs.

(Extrait d'une lettre du 30 septembre 1949 écrite de la part de Shoghi Effendi à un croyant)

36. Parmi de nombreux autres maux affligeant la société dans cette période historique de niveau spirituel si bas, se trouve la question de l'immoralité et de la très grande importance donnée au sexe. L'homosexualité, d'après les Écrits de Bahá'u'lláh, est spirituellement condamnée. Ceci ne veut pas dire que ceux qui en sont affligés ne doivent pas être aidés, conseillés ou être l'objet de sympathie. Cela veut dire que nous ne croyons pas que cette façon de vivre soit permise, ce qui, hélas, est bien trop souvent l'attitude ayant cours de nos jours.

Nous devons lutter contre les maux dans la société par des moyens spirituels ainsi que par des moyens médicaux et sociaux. Nous devons être tolérants mais ne pas faire de compromis, compréhensifs mais immuables dans notre façon de voir.

(Extrait d'une lettre du 21 mai 1954 écrite de la part de Shoghi Effendi à un croyant)

37. Nombre de problèmes sexuels, comme l'homosexualité et le transsexualisme, peuvent avoir des aspects médicaux et, dans de tels cas, on devra certainement recourir à la meilleure assistance médicale. Mais il est bien clair, d'après l'enseignement de Bahá'u'lláh, que l'homosexualité n'est pas une condition à laquelle un individu, homme ou femme, se résignera, mais une distorsion de sa nature qui doit être contrôlée et vaincue. Cela peut demander un dur combat, mais il pourra être aussi dur pour une personne hétérosexuelle qui veut contrôler ses désirs. En cela, comme dans beaucoup d'autres aspects de la vie, l'exercice du contrôle de soi a un effet bénéfique sur l'avancement de l'âme. De plus, on devrait garder à l'esprit que le mariage, bien qu'il soit hautement désirable et que Bahá'u'lláh l'ait fortement recommandé, n'est pas le but essentiel de la vie. Si quelqu'un doit attendre très longtemps avant de trouver un conjoint ou si, finalement, il ou elle reste célibataire, cela ne veut pas dire qu'il ou elle soit, de ce fait, incapable de réaliser le dessein de sa vie.

(Extrait d'une lettre du 6 février 1973 écrite par la Maison Universelle de Justice à toutes les A.S.N.)

38. Votre lettre, demandant des références directes ou indirectes dans les écrits de la foi sur le viol et les agressions sexuelles, a été transmise au département de la recherche, et il nous a été demandé de vous faire parvenir les commentaires suivants :

" La lubricité" est clairement interdite par Bahá'u'lláh (voir " Epistle to the Son of the Wolf", p.49) et Shoghi Effendi a déclaré qu'une " vie chaste et sainte", selon les écrits de la foi, implique une condamnation de toutes les formes de vice sexuel (voir " L'Avènement de la justice divine", p.34). En ce qui concerne le contenu du " Kitáb-i-Aqdas" une des stipulations de ce très saint Livre est de ne pas s'abandonner à ses passions (voir " Synopsis et codification des lois et ordonnances du Kitáb-i-Aqdas", p.54). De plus, on devra faire référence à une des " interdictions" mentionnées dans le " Synopsis" (p.51), à savoir " l'adultère". C'est ce mot qui apparaît dans ce livre, car les inscriptions dans un synopsis doivent nécessairement être brèves et, par le mot original "zina" utilisé par Bahá'u'lláh dans " l'Aqdas", on veut dire d'une manière générale et principale : l'adultère. Cependant, cela ne couvre en aucune façon tous les sens du concept "zina" dans le langage légal utilisé en arabe et en persan. Une des formes de "zina" lorsque la relation sexuelle illicite est perpétrée de force et avec violence est le viol et l'agression sexuelle.

Quant aux peines encourues pour des actes, tel le viol, elles seront fixées plus tard par la Maison Universelle de Justice.

(Extrait d'une lettre du 8 juin 1982 écrite de la part de la Maison Universelle de Justice à un croyant)

3.10 Application du principe d'une vie chaste et sainte

39. ...(la chasteté absolue) concerne principalement et directement la jeunesse bahá'íe qui peut contribuer de manière si décisive à la virilité, à la pureté et à la force agissante de la vie de la communauté bahá'íe, et de laquelle doivent dépendre l'orientation future de sa destinée et le déploiement complet du potentiel dont Dieu l'a dotée... Concernant une vie chaste et sainte, elle ne doit pas être considérée comme un facteur moins essentiel qui doit contribuer pour sa propre part à la vitalité et au renforcement de la communauté bahá'íe, desquels dépendra à son tour le succès de tout plan ou de toute entreprise bahá'íe... Tous doivent prendre le temps, hommes et femmes, en cette heure menaçante où les lueurs de la religion pâlisent et alors que ses barrières sont abolies les unes après les autres, de faire leur examen de conscience, de scruter leur conduite et, avec leur résolution habituelle, de se lever pour purifier la vie de leur communauté de toute trace de laxisme qui pourrait souiller le nom ou atteindre l'intégrité d'une foi si sainte et si précieuse.

Une vie chaste et sainte doit devenir le principe directeur du comportement et de la conduite de tous les bahá'ís, tant dans leurs relations sociales avec les membres de leur propre communauté que dans leurs rapports avec le monde en

général. Elle doit parer et renforcer le travail incessant et les efforts méritoires de ceux dont la position enviable consiste à propager le message et à administrer les affaires de la foi de Bahá'u'lláh. Elle doit être observée dans toute son intégrité et toutes ses implications, à chaque phase de la vie de ceux qui forment les rangs de la foi de Bahá'u'lláh, soit dans leurs foyers, soit pendant leurs voyages, aux réunions de leurs clubs et sociétés, lors de leurs divertissements, à leurs écoles et à leurs universités. Une attention particulière doit lui être accordée lors de la réalisation des activités sociales de toute école d'été bahá'íe et lors de toutes autres occasions au cours desquelles la vie communautaire bahá'íe s'organise et se développe. Elle doit être intimement et constamment liée à la mission de la jeunesse bahá'íe, tant comme facteur de la vie communautaire bahá'íe que comme facteur du progrès futur et de l'orientation de la jeunesse de leur propre pays.

(" l'Avènement de la justice divine" - M.E.B. 1973, p.33 et pp.42-43)

IV. LE POUVOIR DE L'EXEMPLE

4.1 Un caractère digne de louanges

40. Quiconque, en ce jour, se lève pour servir notre cause et appelle à son aide les armées de la probité, des oeuvres saintes et de la bonne conduite, accomplit un acte dont l'influence se fera très certainement sentir à travers le monde tout entier.

(" Extraits des Écrits de Bahá'u'lláh" - M.E.B. édition 1979 - CXXXI)

41. On reconnaît un bahá'í aux qualités qu'il manifeste, pas à son nom : il est reconnu à son caractère, pas à sa personne.

(Extrait d'une tablette de 'Abdu'l-Bahá)

42. ...en observant la loi bahá'íe face à toutes les difficultés, nous ne renforçons pas seulement notre propre caractère mais nous influençons ceux qui nous entourent.

(Extrait d'une lettre du 6 février 1973 écrite par la Maison Universelle de Justice à toutes les A.S.N.)

4.2 L'importance des actes

43. Ô fils de ma servante ! Les directives ont toujours été données par des paroles et, aujourd'hui, elles sont données par des actes. Chacun doit accomplir des actes purs et saints, car les paroles sont le propre de tous tandis que de tels actes sont le fait de nos seuls amis. Efforcez-vous donc, de tout votre coeur et de toute votre âme, de vous distinguer par vos actions. C'est ce que Nous vous conseillons dans cette sainte et resplendissante tablette.

(" les Paroles cachées" - M.E.B. 1988 - révélées en persan, n° 76)

44. Une seule action juste est douée d'une force capable de faire voler la poussière au plus haut des cieux. Elle peut rompre tous les liens et possède le pouvoir de restaurer la force qui, après s'être dépensée, se trouve entièrement épuisée...

Soyez purs, ô peuples de Dieu, soyez purs; soyez justes, soyez justes...
(" Extraits des Écrits de Bahá'u'lláh"- M.E.B. édition 1979 - CXXXI)

45. Le Gardien a souligné, encore et encore, la nécessité suprême pour la jeunesse bahá'íe d'illustrer les enseignements par l'exemple, plus particulièrement en ce qui concerne leur aspect moral. Si elle ne se distingue pas par sa conduite exemplaire, elle ne peut s'attendre que les autres jeunes prennent la cause très au sérieux.

Il est de tout coeur d'accord avec vous : à moins de pratiquer les enseignements, on ne peut vraiment s'attendre que la foi se développe, car le but fondamental de toutes les religions y compris la nôtre est de rapprocher l'homme de Dieu et, ce qui est de la plus grande importance, de changer son caractère. Les aspects sociaux et économiques des enseignements sont souvent trop accentués, mais on n'insistera jamais assez sur leur aspect moral.

(Extrait d'une lettre du 6 septembre 1946 écrite de la part de Shoghi Effendi à un croyant)

4.3 L'effet de l'exemple

46. L'amélioration du monde peut s'accomplir par des actes purs et bons, par une conduite louable et convenable.

(Citation de Bahá'u'lláh dans " L'Avènement de la justice divine" p.36)

47. Que vos actes soient un guide pour toute l'humanité, car la conduite de la plupart des hommes, qu'ils soient de haute ou basse condition, diffère grandement de ce qu'ils professent. C'est par vos actes que vous vous distinguerez des autres et que l'éclat de votre lumière se répandra sur la terre. Heureux l'homme qui tient compte de mes conseils et suit les préceptes donnés par celui qui est l'Omniscient, le Très-Sage !

(" Extraits des Écrits de Bahá'u'lláh"- M.E.B. édition 1979 - CXXXIX)

48. Le jour est venu de rendre victorieuse la cause divine et d'en faire une aide efficace. La victoire de la foi de Dieu dépend de l'enseignement, et l'enseignement est conditionné par des actes justes et une conduite et des actions irréprochables. La pierre angulaire d'une vie vécue dans le chemin de Dieu est la recherche d'une perfection morale et l'acquisition d'un caractère doué de qualités qui plaisent à ses yeux. Les bahá'ís devraient se parer de ce saint vêtement; avec cette épée puissante, ils devraient conquérir la citadelle du coeur des hommes. Les gens se sont lassés et supportent avec impatience la rhétorique et les discours, les prêches et les sermons. En ce jour, la seule chose qui puisse délivrer le monde en peine et attirer le coeur des peuples est l'action, non les mots; l'exemple, non le précepte; les vertus saintes et non les déclarations ou les chartes émanant des gouvernements et des nations à propos d'affaires socio-politiques. Dans tous les domaines, importants ou non, la parole doit être le complément de l'action et l'action la compagne de la parole : chacune d'elles doit compléter l'autre, la soutenir et la renforcer. C'est sous ce rapport que les bahá'ís doivent chercher à

se distinguer...

(Extrait d'une lettre du 8 décembre 1923 écrite par Shoghi Effendi aux bahá'ís de Bombay)

49. C'est par la puissance du caractère et des actes nobles, plutôt que par le pouvoir des explications et des preuves, que les amis de Dieu devraient démontrer au monde que ce qui a été promis par Dieu arrivera inéluctablement, que cela arrive déjà et que la bonne nouvelle divine est claire, évidente et complète. Car, à moins que quelques âmes illustres ne s'avancent dans l'arène du service et ne se montrent resplendissant avec éclat parmi les hommes la tâche de défendre la vérité de cette cause aux yeux des gens éclairés serait vraiment redoutable. Toutefois, si les amis deviennent des incarnations de la vertu et du bon caractère, les mots et les arguments seront superflus. Leurs actions elles-mêmes porteront témoignage de façon éloquente, et leur noble conduite assurera la préservation, l'intégrité et la gloire de la cause de Dieu.

(Extrait d'une lettre du 19 décembre 1923 de Shoghi Effendi aux bahá'ís d'Orient)

50. Il n'est pas douteux que l'idéal de chasteté immaculée, inculqué par Bahá'u'lláh dans ses enseignements, ne peut être atteint par les amis que lorsqu'ils avancent avec fermeté et courage, tels des disciples inflexibles du mode de vie bahá'í, pleinement conscients de représenter des enseignements qui sont la véritable antithèse des forces corrosives détruisant si tragiquement l'édifice des valeurs morales humaines. La tendance de la société moderne et ses contradictions avec nos exigeants principes de moralité loin de pousser les croyants à transiger sur leur résolution d'adhérer sans dévier à l'idéal de pureté et de chasteté énoncé pour eux par leur foi doivent les pousser à s'acquitter avec détermination de leurs obligations sacrées et ainsi combattre les forces du mal qui minent les fondements de la moralité individuelle.

(Extrait d'une lettre du 22 mai 1966 écrite par la Maison Universelle de Justice à un croyant)

51. C'est la tâche exigeante des bahá'ís que d'obéir à la loi de Dieu dans leur propre vie et, petit à petit, d'amener le reste de l'humanité à l'accepter.

Lorsque l'on considère les conséquences de l'obéissance à ces lois sur la vie des individus, on doit se souvenir que le but de cette vie est de préparer l'âme pour la suivante. Il faut apprendre à contrôler et à diriger ses pulsions animales et à ne pas en être esclave. La vie dans ce monde est une succession d'épreuves et de réalisations, d'échecs et de nouvelles progressions spirituelles. Parfois, le chemin peut sembler très dur, mais on peut constater, encore et toujours, que l'âme qui obéit fermement à la loi de Bahá'u'lláh, aussi difficile que cela puisse paraître, progresse spirituellement, alors que celle qui fait des compromis avec cette loi, pour son bonheur apparent, poursuit une chimère : elle n'atteint pas le bonheur qu'elle cherchait, elle retarde son progrès spirituel et s'attire souvent de

nouveaux problèmes.

(Extrait d'une lettre du 6 février 1973 écrite par la Maison Universelle de Justice à toutes les A.S.N., publiée dans " Messages from the Universal House of Justice 1968-1973"- Wilmette : Bahá'í Publishing Trust, 1976 - p. 106)

UNE VIE CHASTE ET SAINTE

Maison d'Éditions Bahá'íes

205, rue du Trône

1050 Bruxelles

D/1547/1989/4

ISBN 2-87203-015-8

Imprimé en Belgique

— UNE VIE CHASTE ET SAINTE